

### DEVENIR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



En fin de formation, le stagiaire sera capable de :

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

#### PUBLIC

Les salariés des Entreprises  
(Formation en intra uniquement)

#### PRE REQUIS

Aucun

#### DUREE/DATE/MODALITE

2 jours (14h) Consécutifs ou non  
A définir les entreprises  
100% présentiel

#### LIEU

Entreprises

#### NOMBRE DE STAGIAIRES

Mini : 4

Maxi : 10

#### INTERVENANTS

Formateurs SST certifiés INRS

#### FRAIS PEDAGOGIQUES

#### SUR DEVIS

#### DELAIS D'ACCES

3 à 6 semaines avant la ou les dates  
souhaitées. Réponse sous 48 heures

Référence : INRS – V8 – 01/2021  
N°RNCP : RS 5801

#### COMPETENCES VISEES

- Connaître les principes de base de la prévention
- Rechercher les risques pour protéger
- Examiner une victime
- Alerter les secours adaptés
- Effectuer les gestes de 1<sup>er</sup> secours  
⇒ Dans le respect de l'organisation et des procédures de son entreprise

#### CONTENU

- Situer le rôle du SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger
- Examiner la victime
- Alerter les secours et organiser leur arrivée
- Secourir la victime
- Situer le rôle du SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

\*Risques spécifiques sur demande du médecin du travail

#### PEDAGOGIE / EVALUATION

- Alternance théorie/pratique
- Apports de connaissances
- Démonstrations pratiques\*
- Ateliers apprentissage du geste\*
- Situations accidents simulées\*
- Présence obligatoire à toute la formation
- Evaluation formative
- Evaluation certificative  
Mise en situation  
Questionnement

\*liste matériel : <https://cfase.fr>



#### Consignes

- Avoir une tenue adaptée aux exercices pratiques

#### Autres informations

- Délivrance d'un certificat de compétences de Sauveteur Secouriste du Travail
- Durée de validité du certificat SST : 24 mois, pour maintenir la validité formation : Maintien et Actualisation des Compétences (7h)
- Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec le C/FASE



#### C / F A S E

1, rue du Professeur Denigès – 33300 BORDEAUX – site : <https://cfase.fr>

Contact administratif/pédagogique/handicap : ☎Tél : 06-82-19-95-75 – ✉: [cfase33@gmail.com](mailto:cfase33@gmail.com)

Siret : 491 271 771 00017 – DA : 72 33 07917 33 (Ne vaut pas agrément de l'état)